

**Délibération  
du Conseil municipal**

L'an deux mille vingt-deux, le 13 octobre à 19H00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Olivier SALIN, Maire

Envoyé en préfecture le 14/10/2022

Reçu en préfecture le 14/10/2022

Affiché le

ID : 026-212602643-20221013-DEL\_06\_13102022-DE

	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir remis à :	Date de convocation : 05/10/2022
AUBERY Chantal	X				Secrétaire de séance :  Thierry SERRE
BOLLARD Éric	X				
BOURGEAUD Bastien	X				
CUVELARD Bruno	X				
DREVET Jean-Jacques		X		Olivier SALIN	
INIZAN Loïc		X		Éric BOLLARD	
LATIL Étienne	X				
PONS Caroline	X				
SALIN Olivier	X				
SERRE Thierry	X				
VIGNES Delphine	X				
<b>Total</b>	<b>11</b>	<b>9</b>	<b>2</b>		

**OBJET : Mise en valeur du patrimoine et découverte du cœur de village-Lot N°2 mise en séparatif du réseau des eaux usées et réhabilitation du réseau AEP- avenant N°1**

Dans le cadre de la mise en valeur du patrimoine et découverte du cœur de village-Lot N°2 mise en séparatif du réseau des eaux usées et réhabilitation du réseau AEP, Monsieur le Maire présente l'avenant N°1 établi par le cabinet CEREG maître d'œuvre.

Cet avenant a pour objet la nouvelle répartition du montant du marché de travaux entre les différents cotraitants.

Répartition

entreprises	Prestations concernées	Montant HT
BRUN TP	Réseau voirie AEP EU EPL	233 096 €
AUBERY TP	Réseau voirie AEP EU EPL	71 490 €
MISSOLIN	Réfection voirie	1 000€
		305 586 €

Envoyé en préfecture le 14/10/2022

Reçu en préfecture le 14/10/2022

Affiché le

ID : 026-212602643-20221013-DEL\_06\_13102022-DE

### Montants après avenant

entreprises	BRUN TP	AUBERY TP	MISSOLIN	TOTAL
Montants HT	229 559.50 €	76 026.50 €	0	305 586 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'avenant N°1
- **AUTORISE** le Maire à signer cet avenant

Fait à Rémuzat les jour, mois et an en susdits

Pour extrait certifié conforme

#### Résultat du vote

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Le secrétaire de séance  
Thierry SERRE



Le Maire  
Olivier SALIN

  




MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE  
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N° 1

**A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).**

Commune de REMUZAT  
Mairie – Le Village  
26 510 REMUZAT

**B - Identification du titulaire du marché public.**

<b>SAS BRUN TP (mandataire)</b> 235 chemin de la Buse 26510 SAHUNE TEL : 04 75 27 41 79 <a href="mailto:info@bruntp.fr">info@bruntp.fr</a> SIRET : 328 324 876 00015	<b>AUBERY TP</b> Quartier les Faysses 26510 REMUZAT TEL : 04 75 27 35 27 <a href="mailto:secretariat@aubery-tp.com">secretariat@aubery-tp.com</a> SIRET : 409 686 003 0006	<b>MISSOLIN FRERES</b> 1000 Ch de L'Ancienne Voie Ferrée ZAC Les Ecluses 84110 VAISON LA ROMAINE TEL : 04 90 36 06 04 <a href="mailto:Contact@brajavesigne-mf.fr">Contact@brajavesigne-mf.fr</a> SIRET : 706 720 117 00037
---	---	---

**C - Identification du maître d'œuvre.**

CEREG  
Parc Scientifique – Arche Bötti 2 – 115 Allée Norbert Wiener  
30035 NIMES CEDEX 1

**D - Objet du marché public.**

Mise en valeur du Patrimoine et Découverte du cœur du village  
Lot n°2 : Mise en séparatif du réseau des EU et réhabilitation du réseau AEP

- Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 10 mars 2022
- Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : 4 semaines pour les études et 15 semaines pour les travaux.
- Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre
  - Taux de la TVA : 20%
  - Montant HT : 305 586,00 €
  - Montant TTC : 366 703,20 €

**D - Objet de l'avenant.**

L'avenant a pour objet la nouvelle répartition du montant du marché de travaux entre les différents cotraitants.

Entreprises	BRUN TP	AUBERY TP	MISSOLIN FRERES	TOTAL
Montants HT	229 559,50 €	76 026,50 €	0,00 €	305 586,00 €

■ Incidence financière de l'avenant : Aucune

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :  
(Cocher la case correspondante.)

NON  OUI

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 0,00
- Montant HT : 0,00
- Montant TTC : 0,00
- % d'écart introduit par l'avenant : 0%

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 305 586,00 €
- Montant TTC : 366 703,20 €

**E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
CALISSI Laurent, Directeur Général	Sahune, le 30/08/2022	<b>Signature BRON TP</b> 235 Chemin de la Buze 26510 SAHUNE 04 75 27 41 79 - info@brontp.fr Siret : 832 127 080 00015

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

**F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).**

Pour l'État et ses établissements :  
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A Remuzat le 14/10/2022

Signature

(Représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

Le Maire, Olivier STUIN.



**G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

*« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »*

A ..... le .....

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

*(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

■ **En cas de notification par voie électronique :**

*(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*



**BRUN TP**  
S.A.S au capital de 50 000 €  
235 Chemin de la Buze – 26510 SAHUNE  
Tél : 04 75 27 41 79 – Fax : 04 75 27 44 64 – info@bruntp.fr

Sahune le 30 aout 2022

Commune de Rémuzat  
Mairie  
26510 REMUZAT

**Objet : NOUVELLE REPARTITION MARCHÉ : Travaux de mise en valeur du patrimoine et découverte du cœur du village LOT 2 : Travaux d'assainissement sur la commune de REMUZAT**

**Le mandataire du groupement : BRUN TP / MISSOLIN Frères / AUBERY TP titulaire du marché référencé ci-dessus vous informe de la modification de la répartition par co-traitant du marché.**

**Nouvelle répartition :**

MISSOLIN Frères : Montant H.T.	0 €
BRUN TP : Montant H.T.	229 559,50 €
AUBERY TP : Montant H.T.	76 026,50 €

**Vous trouverez ci-joint le quitus de l'entreprise Missolin frères.**

**Bien cordialement.**

Brun TP Mandataire :

**BRUN TP**  
235 Chemin de la Buze  
26510 SAHUNE  
04 75 27 41 79 - info@bruntp.fr  
Siret : 832 120 380 00015



SAS AU CAPITAL DE 300 000 €  
TRAVAUX PUBLICS & ROUTIERS  
V.R.D

Envoyé en préfecture le 14/10/2022

Reçu en préfecture le 14/10/2022

Affiché le

ID : 026-212602643-20221013-DEL\_06\_13102022-DE

## ATTESTATION QUITUS

Marché : Mise en valeur du patrimoine et découverte du cœur du village - LOT2 - COMMUNE DE REMUZAT.

Je soussigné, Monsieur FARON Fabrice, fonction Directeur

Agissant au nom et pour le compte de la SAS MISSOLIN FRERES  
Adresse 1000, Chemin de l'Ancienne Voie Ferrée 84110 VAISON LA ROMAINE

Intervenue à titre de co-traitant dans le cadre du marché cité ci-dessus dont le titulaire est la SASU BRUN TP

Certifie que le montant des prestations à effectuer pour le marché cité en objet, est porté au total définitif de 0,00 €

L'entreprise que je représente renonce à tout recours et réclamation à l'encontre du Maître d'Ouvrage.

Pour servir et valoir ce que de droit

Fait à Vaison  
Le 29 août 2022

**SAS MISSOLIN FRERES**  
SIRET 706 720 117 000 37  
1000, Chemin de l'Ancienne Voie Ferrée  
84110 VAISON LA ROMAINE  
Tél. 04 90 36 06 04